Les 5 DISPOSITIFS DE L'IEM:

<u>- Le dispositif petite enfance :</u> Ce dispositif accueille des enfants de 2 à 7 ans. Selon les années, le nombre d'enfants varie. Cette année, nous accueillons 8 enfants de manière séquentielle. Ils ne sont jamais présents le mercredi. Sur ce dispositif, les soins de rééducation sont très importants ainsi que la scolarité. Les activités éducatives sont très souvent axées sur le sensoriel et la création manuelle. Les enfants reviennent sur le groupe éducatif entre des rééducations et des temps de scolarité, c'est un espace transitionnel de jeux et de répit.

Ce dispositif est encadré par deux éducatrices, une éducatrice de jeunes enfants et une éducatrice spécialisée qui ont pour mission la mise en œuvre du projet personnalisé avec les autres intervenants et le travail avec les familles qui est, au début de ce parcours, très important et très fort. Les activités du dispositif se passent de 9 h à 17 heures tous les jours exceptés le lundi, elles commencent à 10 heures et se terminent le vendredi à 15 heures. Les enfants de ce dispositif sont tous externes.

<u>Le dispositif enfant et préadolescent : Ce</u> dispositif est scindé en 2 groupes d'âge, les enfants accueillis sont âgés de 7 à 14 ans. Cette année, nous accueillons 22 enfants, ils sont soit internes à la semaine ou externe. Les temps d'internat sont définis lors de la réunion de projet personnalisé et varient selon le projet. Nous avons donc différentes modalités d'accueil pour l'internat. Ce dispositif fonctionne en journée et en soirée.

L'équipe éducative travaille de 7 h à 22 h en alternance une semaine du matin et une semaine du soir ; l'encadrement est assuré par 2 éducatrices spécialisées à plein temps, 2 monitrices éducatrices à plein temps et 3 aides médico psychologiques dont une à 0,50 ETP soit 6,5 ETP.

Les objectifs de ce dispositif sont de favoriser l'autonomie dans le quotidien, de proposer des espaces de socialisation, de permettre à chacun d'évoluer selon un rythme différent fonction de l'atteinte motrice.

Le dispositif d'évaluation et d'orientation :

Ce dispositif accueille 4 jeunes cette année et axe la prise en charge sur l'évaluation des compétences des jeunes. Il propose différents supports à visée technique. Les jeunes accueillis ont entre 14 et 16 ans. L'évaluation est pluridisciplinaire.

En journée, les jeunes sont encadrés par une éducatrice technique spécialisée et par une éducatrice spécialisée. Pour les temps d'internat, l'équipe de jour est renforcée par une

équipe pluri professionnelle (aides médico psychologiques, moniteurs-éducateurs et éducateurs spécialisée.

<u>Le dispositif ambulatoire de formation professionnelle</u> : Ce dispositif accueille 9 jeunes. Leur prise en charge est essentiellement axée sur les stages en entreprises, la formation professionnelle dispensée par l'AFPA et le Greta. La majeure partie de l'accompagnement est externalisée, seuls les soins de rééducation se passent à l'institut.

Les jeunes sont également internes et se trouvent à l'internat avec le s jeunes du dispositif d'évaluation et d'orientation et ceux du dispositif d'accompagnement à la vie sociale. Ils sont encadré, en journée, par des éducateurs spécialisés, des éducateurs techniques spécialisés et par une chargée d'insertion.

<u>Le dispositif d'accompagnement à la vie sociale</u>: Ce dispositif accueille 11 jeunes âgés de 18 ans et plus. Le projet est axé sur la découverte de la vie sociale et la préparation à la sortie. Ce travail de préparation à la sortie de l'établissement se traduit par des visites de structures d'adultes, de stages de plusieurs semaines. Ce travail d'orientation se fait dès les 18 ans et en très étroite collaboration des familles. Ce groupe est encadré par des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs et des aides médico-psychologiques.

Pour encadrer ces dispositifs, l'équipe éducative COMPTE 14,8 ETP.

La scolarité externe

- La classe passerelle de Trouy : scolarité collective le lundi, mardi et jeudi de 13h45 à 16h45 et mardi de 10 h30 à 12 h et jeudi de 9 h00 à 10 h30.
- La classe passerelle Jean Renoir : scolarité collective : le mardi après midi de 14 h à 17 h, le vendredi de 10 h à 12 heures avec le repas au self de collège ; retour à 13 h30, le CREPS, le mercredi de 10 h à 11 h30 pour le sport partagé.
- Un atelier SEGPA en individuel. De 10 h à 16 h le mardi et de 8 h à 16 h le jeudi.
- Classe lycée Jacques Cœur : scolarité collective le mardi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30, le jeudi aux mêmes horaires et le vendredi matin de 9 h 15 à 12 h 15
- L'ULIS école : scolarité individuelle : le mardi de 9 h 30 à 16 h15, le mercredi de 9 h 30 à 12 h.

- L'entreprise d'entrainement pédagogique dispensée par le GRETA pour un volume d'heures de 2 fois 3 heures.
- La formation professionnelle dispensée par le GRETA pour un volume de 6 heures sur un mercredi matin et jeudi matin de 9h15 à 12 h15.
- Ecole de village pour une scolarité individuelle.
- La formation professionnelle dispensée par l'AFPA de 9 heures à 12 heures le mardi matin.

La scolarité interne

Les volumes d'heures varient. 4 groupes sont identifiés : 1 groupe maternelle, un groupe apprentissage de la lecture un groupe qui travaille sur les apprentissages liés au quotidien et sur les arts plastiques et un groupe qui est un groupe sur la consolidation des apprentissages fondamentaux.

En interne, le volume d'heures est d'environ 30 heures et nécessitent 2,5 ETP.

<u>Les sorties du soir : 2</u> activités sont fixes, il s'agit de la piscine chaque lundi de 18 h30 à 20 h00 et le basket fauteuil le mardi à partir de 20 heures. Les autres sont libres et soumises à des autorisations de semaine en semaine.

Les activités éducatives extérieures :

L'activité canine : 2 mardis par mois de 9 heures à 12 heures aller et retour compris

L'activité médiathèque d'une durée de 2h30 aller et retour compris

L'activité vie sociale balisée sur une demi journée pour faire des sorties (expos, visite de musée...) de 14 heures à 17 heures

L'atelier ESAT : un groupe se rend à l'entreprise et service d'aide par le travail de l'association pour des mises en situation de travail, ils s'y rendent 2 fois par semaine le lundi de' 13h30 à 16h30 et le mercredi de 8 h à 16 h30 avec repas sur place.

Projet Unis Vers : chaque lundi après-midi, 6 collégiens du collège Jean Renoir travaillent avec 6 jeunes de l'IEM sur un projet artistique de 13 h30 à 16 h30.

Entre ici et ailleurs : un jeudi sur 2 de 11 h à 17 heures pour un groupe et pour partager des temps institutionnels avec des personnes adultes handicapées.

Les activités éducatives internes :

L'atelier gourmand : un jeudi sur 2 de 10 h 00 à 13 h 30

L'atelier cuisine pôle enfant : chaque mardi de 9 h à 13 h 30

L'atelier cuisine pôle ado : chaque vendredi de 9 h à 13 h 30.

L'atelier modelage chaque lundi de 14 h à 17 h

L'atelier bois de 9 h à 12 h le mardi et de 14 h à 17 h le jeudi

L'atelier jardin chaque jeudi de 9 h à 12 h

Sieste pour les tous petits de 13h à 14 h

Parcours moteur de 14 h à 16 h chaque lundi

Gestion du quotidien : chaque vendredi de 10 h à 12 h

Mercredi, c'est permis : chaque mercredi de 14 h à 17 heures.

Atelier d'expression : chaque mardi après midi de 14 h à 17 h

Romans photos : un jeudi après midi sur 2 de 14 h à 17 h pour un groupe

Photos vidéos: un mardi matin sur 2 de 9 h à 12 h

Espace beauté : rendez vous donné à la carte en individuel

Culture et expression : chaque lundi après-midi de 14 h à 17 h en groupe.

Lecture d'histoires par 2 personnes d'une association de Trouy : le mardi de 17 8 h à 19 heures.

Expression musicale, jeux de découverte, jeux libres, activités sensorielles : activités libres qui ne sont pas planifiées.

Exemple de formule d'internat :

Les enfants et adolescents accueillis à l'internat peuvent être internes 1,2, 3 ou 4 nuits par semaine. Ceci est fonction de l'âge de l'enfant, de la distance de son domicile, de son projet personnalisé. La soirée s'articule autour de la vie quotidienne et la vie sociale (douche ou bain, repas, sorties, lecture d'histoires....aide au coucher.

Les temps d'internat sont encadrés par du personnel éducatif, le nombre d'encadrants varie selon le nombre de jeunes présents et des activités. Pour exemple, le lundi, l'encadrement est important car 2 personnes accompagnent un groupe à la piscine. Et il s'agit d'un groupe qui nécessite une aide totale pour déshabillage, habillage et mise à l'eau. Sur le site, 4 autres personnes encadrent le groupe. Chez les adolescents, l'équipe éducative travaille jusqu'à 22 h30 chez les plus jeunes jusqu'à 22 heures. L'internat est balisé sur les plannings à partir de 17 heures.